Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

H2O MULTI AGGREGATE FUND
compartiment de H2O GLOBAL STRATEGIES ICAV (l'« ICAV »).

H2O MULTI AGGREGATE FUND HEUR R ISIN IE00BD8RFQ49

Ce compartiment est géré par Equity Trustees Fund Services (Ireland) Limited, filiale du Groupe Equity Holdings Limited.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de la catégorie d'actions est de surperformer l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index Value, couvert en EUR (l'« Indice de référence »). L'Indice de référence est une mesure phare de la dette mondiale de catégorie « investment grade » issue de vingt-quatre marchés de devises locales. La catégorie d'actions est couverte contre le risque de change entre sa devise et la devise du Compartiment.
- Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investit directement ou indirectement (par le biais d'organismes de placement collectif ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés) dans un portefeuille diversifié de titres de créance du monde entier (y compris les obligations à taux fixe, flottant ou variable, les obligations convertibles et les titres adossés à des créances hypothécaires) émis par différents types d'émetteurs, y compris des gouvernements ou des sociétés, cotés ou négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers, ainsi que des investissements sur les marchés des devises.
- Le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement. Les titres de créance peuvent être notés « investment grade » ou de qualité inférieure à « investment grade ».
- Le Compartiment peut également conserver des montants substantiels en espèces ou en actifs liquides accessoires (y compris les instruments du marché monétaire à court terme et les dépôts en espèces) en fonction des conditions du marché.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. L'objectif de gestion de la catégorie d'actions se fonde sur l'Indice de référence. Toutefois, si le Compartiment peut investir dans des instruments compris dans l'indice, ses stratégies et participations ne sont en aucun cas limitées par cet indicateur de marché.

  Gestion active : le gestionnaire a toute discrétion sur la composition du portefeuille, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement déclarés du Compartiment.
- Les décisions d'investissement reposent sur la combinaison d'une analyse « top-down » (prise en compte des principes de base économiques et du sentiment du marché) et d'une analyse « bottom-up » (centrée sur l'analyse de crédit basée sur des facteurs tels que la compétitivité, les flux de trésorerie et le niveau de croissance attendu).
- Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme standardisés ou non, des options, des swaps et des dérivés de crédit, qui peuvent être négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers ou directement avec des institutions financières. Le Compartiment peut détenir des devises à des fins d'investissement ou afin de couvrir son exposition aux devises. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des organismes de placement collectif.
- Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des actions et titres apparentés aux actions cotés ou négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers du monde entier.
- Le Gestionnaire de portefeuille recommande une période de détention de l'investissement d'au moins 3 ans dans le Compartiment.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis.
- Les demandes de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 11 h 30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- L'indicateur de Risque et de Rendement reflète le risque du marché découlant des investissements sur les marchés des titres à revenu fixe et les marchés des changes.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque de crédit :** Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut également résulter d'un défaut de paiement d'un émetteur inclus dans le portefeuille à l'échéance du titre émis.
- **Risque de liquidité :** Le risque de liquidité représente la baisse de prix que le Compartiment peut avoir à supporter pour vendre certains actifs pour lesquels la demande du marché est insuffisante.
- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie avec laquelle le Compartiment a conclu des contrats de gré à gré ne puisse pas remplir son obligation envers le Compartiment.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés :** Ces instruments présentent des risques supplémentaires tels que le risque juridique ou le risque de liquidité (l'incapacité à vendre le contrat en raison de l'absence d'acheteurs sur le marché). Ces risques peuvent avoir un impact négatif sur la valeur globale du Compartiment.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans le Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,57 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

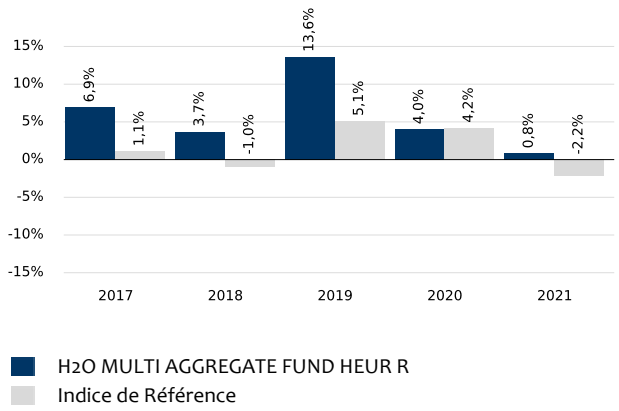
Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Les Administrateurs de l'ICAV peuvent, à leur discrétion, imposer un droit anti-dilution si le Compartiment subit une baisse de valeur due aux frais de transaction. Le droit anti-dilution servira à couvrir les frais de transaction et à protéger la valeur du Compartiment.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.h2o-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Compartiment a été créé en 2015.
- La Catégorie d'actions H2O MULTI AGGREGATE FUND HEUR R a été créée en 2016.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Euro
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Ireland Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de l'ICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.h2o-am.com ou au siège social du Gestionnaire de portefeuille.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.h2o-am.com et des exemplaires papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur du Fonds. Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité des Administrateurs de l'ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse:** Le représentant et service de paiement de l'ICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.
Le Gestionnaire est autorisé par la Banque centrale à agir en qualité de société de gestion d'OPCVM. L'ICAV a désigné le Gestionnaire pour agir en qualité de société de gestion en vertu d'un contrat de gestion conclu le 5 mai 2022 entre l'ICAV et le Gestionnaire (le « Contrat de gestion »).
Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 5 mai 2022.